

LA MALADIE
DU RÉVÉREND PÈRE
HUC
A
KUEN-KIANG-HIEN

par le Docteur KHOUBESSERIAN

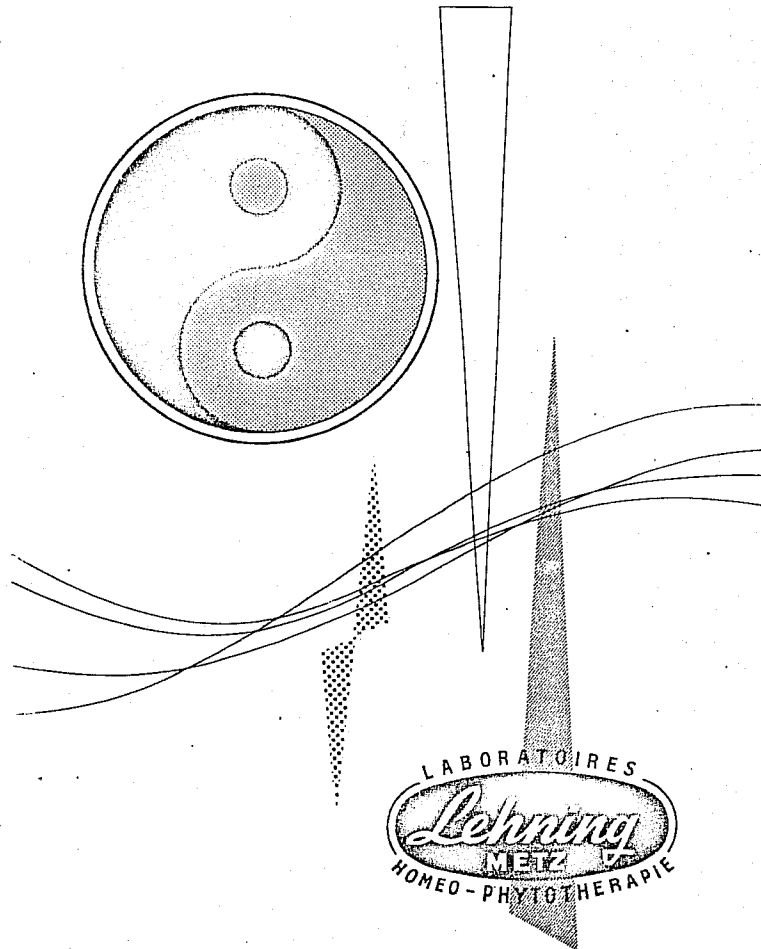
CE QUE PENSAIT LE PÈRE HUC DE L'ACUPUNCTURE
(Suite)

Le Père HUC, malade, ingurgite donc, sans sourciller, tous les breuvages et pilules que lui prescrit son médecin chinois, mais, quand ce dernier se propose de lui faire faire de l'acupuncture, il le menace du poing.

Cependant, si le bon Père est horrifié à l'idée de se faire introduire des aiguilles dans la peau, il ne conteste pas l'efficacité de l'acupuncture comme nous le verrons dans les lignes suivantes.

Dr Kh.

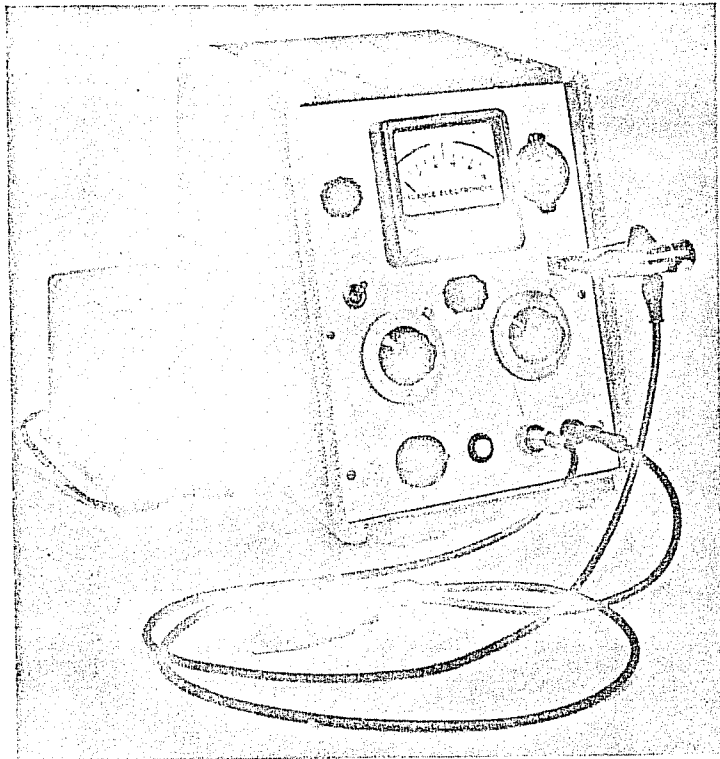
L'opération de l'acupuncture, inventée en Chine dans la plus haute antiquité, est passée ensuite dans le Japon ; elle est fréquemment en usage dans les deux pays pour guérir un nombre considérable de maladies ; elle se pratique en introduisant dans le corps de longues aiguilles métalliques, et toute la science de l'opérateur consiste dans le choix des endroits où il faut enfoncer les aiguilles, et dans la connaissance de la profondeur où elles peuvent pénétrer et de la direction qu'elles doivent suivre ; dans certains cas extraordinaires on se sert d'une aiguille rougie au feu. On raconte des merveilles de cette opération, et nous-même nous avons été témoin plus d'une fois de cures vraiment remarquables obtenues par ce moyen ; cependant, nous pensons qu'il faut être quelque peu Chinois ou Japonais pour se résigner à faire de son corps une pelote à longues aiguilles.



ÉLECTRO-DIAGNOSTIC FONCTIONNEL
DES ORGANES

BALANCE ÉLECTRONIQUE

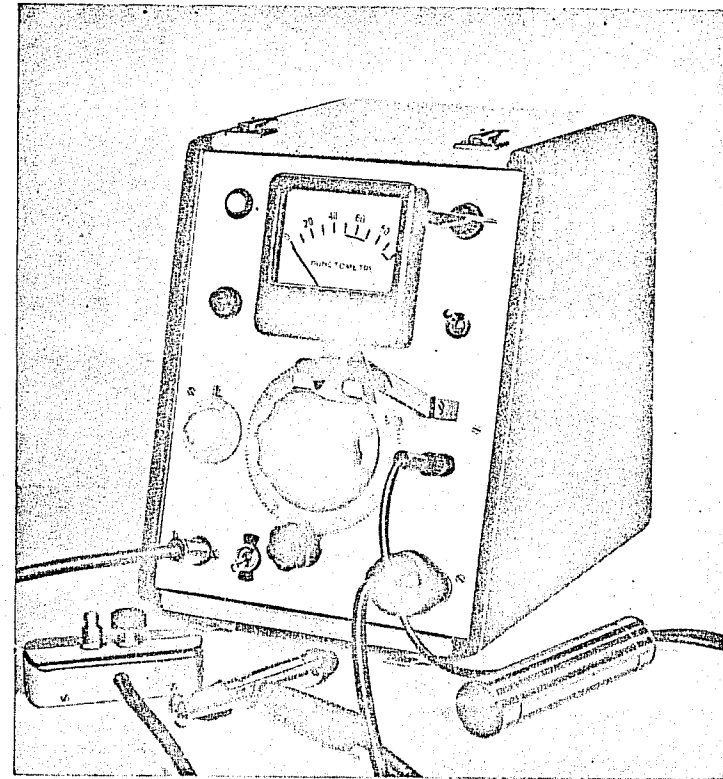
DU DOCTEUR R. BRUNET ET L. GRENIER
(BREVETÉ S.G.D.G.)



Mesure exacte des méridiens $\pm 2\%$ en puissance microwatts

L. GRENIER 8, Rue Fourcade, PARIS-XV* - Tél. : LECourbe 74-49
CONSTRUCTEUR (TOUS RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE)

LE PUNCTOMÈTRE
du Professeur R. BRUNET et L. GRENIER



DÉTECTION MILLIMÉTRIQUE
DES POINTS D'ACUPUNCTURE ET DES MÉRIDIENS
EN THÉRAPEUTIQUE DES ARTHROSES
MOXATION EN GALVANOPUNCTURE SANS AIGUILLES

L. GRENIER 8, Rue Fourcade, PARIS-XV* - Tél. : LECourbe 74-49
CONSTRUCTEUR (TOUS RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE)
VENTE - LOCATION

L'acupuncture a eu, en Europe, à différentes époques, une assez grande vogue. Voici ce que M. Abel-Rémusat écrivait à ce sujet, en 1825 : « L'acupuncture, qui, depuis la plus haute antiquité, forme l'un des principaux moyens de la médecine curative des Chinois et des Japonais, a été remise en usage en Europe depuis plusieurs années, et particulièrement préconisée en France depuis plusieurs mois. Ainsi qu'il arrive pour tout ce qui semble nouveau et singulier, ce procédé a trouvé des enthousiastes et des détracteurs. Les uns y ont vu une sorte de panacée d'un effet merveilleux ; les autres une opération le plus souvent insignifiante, et qui, dans certains cas, pouvait entraîner les suites les plus graves. De part et d'autre on a cité des faits, et les observations ne se présentant pas assez vite ni en nombre suffisant, on a invoqué l'expérience des Asiatiques, habituellement si dédaigneux dans les matières de science. Indépendamment des mémoires académiques et des articles de journaux, on a fait imprimer quelques opuscules propres à jeter du jour sur ce point intéressant de thérapeutique et de physiologie. »

Plusieurs médecins et physiciens célèbres, entre autres, MM. Morand, J. Cloquet et Pouillet, firent, à cette époque, de nombreuses expériences d'acupuncture. En étudiant la manière dont les aiguilles agissent sur les corps vivants, on avait été d'abord porté à penser que la douleur avait pour cause l'accumulation du fluide électrique dans la partie qui en est le siège, et que l'introduction de l'aiguille en favorisait le dégagement. L'aiguille, dans cette hypothèse, n'était qu'un véritable paratonnerre introduit dans le corps du malade. Le soulagement immédiat et, pour ainsi dire, instantané, qu'il éprouvait, conduisait naturellement à comparer cette action physiologique au phénomène qui se passe lorsqu'une surface chargée d'électricité est mise en rapport avec d'autres corps au moyen d'un conducteur métallique. On avait même cru sentir, en touchant le corps de l'aiguille, environ dix minutes après l'introduction, un petit choc assez semblable à celui qu'aurait produit un fil conducteur d'une pile voltaïque très faible. Ainsi, on cherchait à expliquer tout à la fois la cause de l'affection qui consisterait dans une accumulation morbide du fluide électrique sur une branche nerveuse, et l'effet curatif qui s'opérait par la simple soustraction du fluide.

Plus tard on a reconnu, d'après les expériences de M. Pouillet, qu'à la vérité il y avait une action électrique produite par l'introduction d'une aiguille dans un muscle rhumatisé, mais que cette action n'était pas due à la douleur ou à la cause qui la fait naître et qui l'entretient, puisqu'elle se montre également lorsque l'acupuncture est pratiquée sur une partie qui n'est le siège d'aucune affection névralgique. On s'était assuré que cette action avait lieu de la même manière chez les animaux, et enfin qu'elle coexistait constamment avec l'oxydation de l'aiguille. On démontrait qu'elle n'était jamais excitée par une aiguille de platine, d'or ou d'argent, mais bien par les aiguilles faites de tout autre métal oxydable. Il est donc permis de conclure que le phénomène physique qu'on observe est le résultat d'une action chimique entre le métal de l'aiguille et les parties avec lesquelles on

l'a mise en contact ; car il n'y a jamais d'oxydation de métal sans développement d'électricité, il est donc à peu près certain que ce courant n'est pour rien dans le soulagement qu'éprouvent les malades.

Quant aux effets physiologiques de l'acupuncture, indépendamment du soulagement des malades qu'on a remarqué particulièrement dans les cas de rhumatisme et de névralgie, on a observé, le plus souvent, les phénomènes suivants. L'introduction de l'aiguille est peu douloureuse si l'on a la précaution de bien tendre la peau et si l'on fait tourner l'aiguille au lieu de la pousser directement. En général, l'extraction est plus douloureuse que l'introduction ; il sort peu de sang, quelquefois cependant on en voit suinter une ou plusieurs gouttelettes. La peau se soulève autour de l'instrument en conservant sa couleur naturelle ; mais bientôt elle s'affaisse et l'on voit ordinairement se former une auréole rouge. Le malade ressent alors des élancements qui se dirigent vers la pointe, des contractions musculaires, de l'engourdissement suivant le trajet des gros cordons nerveux, des tremblements fébriles. Il n'est pas rare de voir survenir des sueurs répandues sur la partie de la peau qui répond au siège de la douleur. Cette dernière a, dès lors, cessé, ou se trouve diminuée ou transportée. C'est encore vers ce temps que surviennent les défaillances plus ou moins prononcées, plus ou moins durables, et qu'on ne saurait guère attribuer à la douleur produite par la piqûre, puisqu'elles ont lieu après que la sensation douloureuse a disparu ; c'est même là le seul accident qu'on voit communément résulter de l'acupuncture. Il y aurait à craindre, peut-être, des blessures graves et des suites funestes, si l'aiguille traversait de gros troncs nerveux, des artères, ou les organes essentiels de la vie. Quelques chirurgiens ont prétendu que l'extrême ténuité des aiguilles garantissait de ces inconvénients. Quoiqu'on ait fait plusieurs expériences sur des animaux et qu'on leur ait traversé sans le moindre accident l'estomac, le poumon et même le cœur, il n'en est pas moins vrai que de pareilles tentatives pourraient occasionner des malheurs irrémédiables.

Il est probable que les Chinois et les Japonais, ne connaissant pas l'anatomie, et n'ayant que des idées vagues et erronées sur l'organisation du corps humain, doivent souvent obtenir de bien funestes résultats dans leurs opérations. Cependant, l'acupuncture n'est pas pratiquée chez eux sans règle et sans méthode, ni tout à fait abandonnée au caprice des hommes qui l'exercent. On a déterminé sur la surface du corps humain trois cent soixante-sept points qui ont reçu des noms particuliers, d'après les rapports où l'on a supposé qu'ils étaient avec les parties internes ; et, afin qu'on puisse s'exercer sans compromettre la santé des hommes, on a fabriqué de petites figures de cuivre sur lesquelles on a ménagé de très petits trous aux endroits convenables ; la surface de ces figures est recouverte de papier collé, et l'étudiant doit y porter l'aiguille sans hésitation, et rencontrer du premier coup l'ouverture au lieu qu'il faut opérer suivant l'affection sur laquelle il est interrogé.

« Mais, que peuvent signifier toutes ces précautions », dit M. Abel-Rémusat, en parlant d'un livre japonais sur l'acupuncture, « lorsque, dans l'ignorance profonde où sont ces médecins, de la situation des organes et de leurs connexions, ils se règlent uniquement sur les principes d'une routine aveugle, ou sur la théorie plus absurde encore d'une physiologie fantastique ; c'est ce qu'on peut voir dans les préceptes tant généraux que particuliers que l'auteur japonais a rassemblés. On part de ce principe que les artères vont toujours de haut en bas et les veines toujours de bas en haut. C'est pourquoi on prescrit de piquer en tournant la pointe de l'aiguille vers le haut, quand on se propose d'aller contre le cours du sang, et de piquer en dirigeant la pointe en bas quand on veut aller avec le cours du sang. Une piqûre intempestive ou maladroitement dirigée sur certains points, se corrige en piquant sur d'autres points qui y correspondent. La moitié des prescriptions qui composent le corps de l'ouvrage sont dignes de ce qu'on vient de dire. Dans les syncopes qui suivent une forte chute, on pique à la partie supérieure du cou, devant le larynx, à huit lignes de profondeur. Dans les maux de reins on pique le jarret, dans les toux sèches on pique à la partie externe et un peu postérieure du bras, à une ligne de profondeur, ou au milieu de l'avant-bras, ou à la base du petit doigt. En considérant combien tous ces endroits sont éloignés les uns des autres, on a supposé que les médecins japonais cherchaient à agir par dérivation ; c'est, à mon avis, leur faire beaucoup d'honneur que de leur prêter une idée aussi nette du phénomène de la révulsion. Dans cette occasion comme dans beaucoup d'autres, ils semblent agir au hasard, d'après les suggestions d'un empirisme ignorant et crédule.

« Au reste, je ne prétends pas qu'on doive juger définitivement la doctrine médicale des Japonais d'après un petit ouvrage sans autorité, où se trouvent consignées quelques recettes qui n'ont peut-être pas l'assentiment des véritables hommes de l'art, s'il existe des hommes de l'art au Japon. Il y a des ouvrages de médecine et de chirurgie parmi nous qui donneraient une idée peu avantageuse de nos progrès dans ces deux sciences, si on les prenait au hasard dans nos bibliothèques, et qu'on les transportât à la Chine pour servir de spécimen de nos connaissances. On possède, à la bibliothèque du roi, un petit Traité d'acupuncture en chinois, et les prescriptions qu'on y trouve ne s'accordent pas avec celles de l'opuscule japonais. Ce qu'on peut dire à la louange des médecins de l'un et de l'autre pays, c'est qu'une longue pratique paraît les avoir guidés dans l'application de l'aiguille et du moxa, et que le lieu d'élection qu'ils recommandent n'est pas toujours aussi mal choisi que dans les exemples rapportés ci-dessus. Ils semblent aussi avoir été éclairés par l'expérience sur les dangers d'introduire les aiguilles au-dessus des principaux nerfs des gros troncs artériels et des organes essentiels à la vie ; mais il est probable que leur expérience à cet égard, a dû coûter cher à un certain nombre de malades. »

AIGUILLES D'ACUPUNCTURE CHINOISES ET JAPONAISES

EN OR, ARGENT, ACIER

POSE-AIGUILLES AUTOMATIQUES (déposé) — TROUSSES MÉTAL

Robert BADOUX

11 bis, Rue de Birague, PARIS-IV — Archives 44-82

R. M. 849 Seine

La médecine chinoise est surtout remarquable par l'extrême bizarrerie de ses procédés ; la collection des livres où on peut l'étudier est très considérable ; malheureusement on n'y trouve, le plus souvent, que des recueils de recettes plus ou moins connues du public. Quoiqu'il soit probable que les Européens ne pourraient rencontrer dans ces livres rien de bien intéressant au point de vue scientifique, nous pensons, pourtant, qu'on aurait peut-être tort de les dédaigner entièrement. Les Chinois sont doués d'un prodigieux talent d'observation : ils ont tant de pénétration et de sagacité, qu'ils remarquent facilement dans tout ce qui les entoure une foule de choses auxquelles des esprits supérieurs ne feraient jamais attention ; on ne saurait contester, d'ailleurs, que leur longue civilisation et leur habitude de recueillir et de conserver par l'écriture les découvertes les plus importantes ont dû les mettre en possession d'un véritable trésor de connaissances utiles. Nous n'avons pas eu l'honneur d'étudier la médecine ; mais nous avons entendu des docteurs émérites soutenir que l'art de guérir les hommes était moins une affaire de science que d'expérience et d'observation. Les maladies et les infirmités sont le lugubre apanage de l'humanité à toutes les époques et sous tous les climats ; n'est-il pas permis de penser que Dieu aura toujours mis à la portée des hommes les moyens nécessaires pour soulager leur douleur et conserver leur santé ? Les peuples incivilisés, les sauvages mêmes, ont été quelquefois en possession de certains remèdes que la science était non seulement incapable d'inventer, mais dont elle ne savait pas expliquer les effets.

Il y a, en Chine, pour le moins autant de maladies qu'ailleurs ; cependant on ne voit pas que la mortalité y soit proportionnellement plus grande que dans les autres pays ; son immense et exubérante population est là pour attester qu'on n'y est pas beaucoup plus malade qu'en Europe pour conserver la vie des hommes. Les Chinois, pas plus que les Occidentaux, n'ont pu réussir à composer un bon élixir d'immortalité, quoiqu'ils aient eu la faiblesse d'y travailler à outrance pendant plusieurs siècles ; cependant ils ont su trouver les moyens de vivre aussi longtemps que nous, et parmi eux, les octogénaires sont assez nombreux.

Nous sommes loin d'envier aux Chinois leur médecine quelque peu empirique ; nous prétendons seulement qu'il serait possible de trouver chez eux des moyens curatifs suffisants et proportionnés à leurs besoins. On les voit même quelquefois traiter avec le plus grand succès des maladies qui dérouteraient la science de nos célèbres facultés. Il n'est pas de missionnaire qui, dans ses courses apostoliques, n'ait été témoin de quelque fait capable d'exciter sa surprise et son admiration. Lorsqu'un médecin est parvenu à guérir promptement et radicalement une maladie présentant tous les symptômes les plus graves et les plus dangereux, il ne faut pas s'amuser à discuter savamment les moyens qui ont été employés, et chercher à prouver les inefficacités. Le malade a été guéri, il jouit actuellement d'une parfaite santé, voilà l'essentiel. Il n'est personne qui ne préfère être sauvé bêtement, que tué par un procédé scientifique.

Il est incontestable qu'il existe, en Chine, des médecins qui savent guérir de la rage la mieux caractérisée ; peu importe ensuite que, pendant le traitement de cette affreuse maladie, on défende expressément d'exposer à la vue du malade aucun objet où il pourrait y avoir du chanvre sous prétexte que cela neutraliserait les effets du remède. Durant plusieurs années, nous avons eu pour catéchiste un homme qui avait le précieux talent de remettre les membres fracturés. Nous lui avons vu opérer et guérir avec une extrême facilité plus de cinquante malheureux dont les ossements étaient rompus et quelquefois broyés. L'opération réussissait toujours si bien, que les malades venaient eux-mêmes remercier cet homme, dans la chambre qu'il occupait à côté de la nôtre. Devant de pareils résultats, nous n'avons jamais eu envie de rire, en pensant que l'emplâtre employé pour favoriser la soudure des ossements était fabriqué avec des cloportes, du poivre blanc et une poule pilée toute vivante.

En 1840, nous avons, dans notre séminaire de Macao, un jeune Chinois qu'on allait renvoyer dans sa famille, parce qu'une surdité complète, dont il avait été atteint depuis quelques mois, ne lui permettait pas de continuer ses études. Plusieurs médecins chinois, portugais, anglais et français avaient essayé vainement de le guérir de cette infirmité. Les docteurs expliquèrent en termes techniques le mécanisme de l'ouïe ; ils en dirent des choses merveilleuses et qui faisaient le plus grand honneur à leur profonde science ; mais leurs traitements se trouvèrent infructueux, et le malade fut déclaré incurable. Heureusement, nous avions dans la maison un chrétien tout récemment arrivé de notre mission des environs de Péking. Il n'était ni médecin, ni savant, ni lettré ; c'était tout bonnement un très pauvre cultivateur. Il se souvint que les paysans de son pays se servaient avec succès d'une certaine plante pour guérir la surdité. A force de chercher aux environs de Macao, il eut le bonheur de trouver cette herbe salutaire. Il exprima le suc de quelques feuilles dans les oreilles du malade, qui rendirent aussitôt une quantité prodigieuse d'humeur, et, en deux jours, la guérison fut complète ; ce jeune Chinois a pu continuer ses études, et aujourd'hui il est missionnaire dans une des provinces du Midi.

Les Chinois ont des maladies particulières qu'on ne connaît pas ailleurs, comme aussi il en existe plusieurs qui font de grands ravages en Europe, et qu'on ne retrouve pas en Chine. Il y en a qui sont communes à l'Orient et à l'Occident, et qu'on n'est pas plus habile à guérir d'un côté que de l'autre. La phtisie, par exemple, est réputée incurable par tous les médecins chinois. Il en est de même du choléra-morbus, de cette maladie terrible, qui paraît s'être manifestée d'abord en Chine, avant de se répandre dans les autres contrées de l'Asie, et ensuite en Europe.

En Chine, chacun exerce la médecine avec entière liberté ; le gouvernement ne s'en mêle en aucune manière. On a pensé que le vif et irrésistible intérêt que les hommes portent naturellement à leur santé serait un motif suffisant pour les empêcher de donner leur confiance à un médecin qui n'en serait pas digne. Aussi, quiconque

a lu quelques livres de recettes et étudié la nomenclature des médicaments, a le droit de se lancer avec intrépidité dans l'art de guérir ses semblables..., ou de les tuer.

La médecine est, comme l'enseignement, un excellent débouché pour favoriser l'écoulement des nombreux bacheliers qui ne peuvent parvenir aux grades supérieurs et prétendre au mandarinat. Aussi les docteurs pullulent en Chine, sans parler des médecins officieux, qui sont innombrables, puisque, comme nous l'avons déjà dit, tous les Chinois savent plus ou moins la médecine, il n'est pas de petite localité qui ne possède plusieurs médecins de profession. Leur position n'est pas, à beaucoup près, aussi brillante qu'en Europe; outre qu'il n'y a pas grand honneur à exercer un état qui est à la portée, et, en quelque sorte, à la merci de tout le monde, on n'y trouve non plus que très peu de chose à gagner. Ordinairement, les visites ne se payent pas; les remèdes se vendent à bon marché, et toujours à crédit, d'où il faut conclure qu'on ne peut guère compter que sur le tiers de son revenu. En outre, il est assez d'usage de ne pas payer les médecines qui ne produisent pas de bons effets, ce qu'elles se permettent assez souvent. Mais la situation la plus triste et la plus piteuse pour le médecin chinois, c'est lorsqu'il est obligé de se cacher ou de se sauver loin de son pays, pour éviter la prison, les amendes, les coups de bambou, et quelquefois pis encore. Cela peut arriver quand, ayant promis de guérir un malade, il a la maladresse de le laisser mourir. Les parents ne se font pas faute de lui intenter un procès; et, dans ce cas, pour peu qu'on tienne à la vie et aux sapèques, le parti le plus sûr, c'est de prendre la fuite. La législation semble, du reste, favoriser ces procédés un peu sévères à l'égard des médecins. Voici ce qu'on lit dans le *Code pénal* de la Chine, section 297: « Quand ceux qui exerceront la médecine ou la chirurgie sans s'y entendre, administreront des drogues ou opéreront, avec un outil piquant ou tranchant, d'une façon contraire à la pratique et aux règles établies, et que, par là, ils auront contribué à faire mourir un malade, les magistrats appelleront d'autres hommes de l'art pour examiner la nature du remède qu'ils auront donné ou celle de la blessure qu'ils auront faite, et qui auront été suivis de la mort du malade. S'il est reconnu qu'on ne peut les accuser que d'avoir agi par erreur, sans aucun dessein de nuire, le médecin ou le chirurgien pourra se racheter de la peine qu'on inflige à un homicide, de la manière réglée pour les cas où l'on tue par accident; mais ils seront obligés de quitter pour toujours leur profession. » Cette dernière mesure nous paraît assez sage, et mériterait peut-être d'être empruntée à la Chine.

Les docteurs chinois aiment beaucoup les spécialités, et s'occupent exclusivement du traitement de certaines maladies. Il y a des médecins pour les maladies qui proviennent du froid, et d'autres pour celles qui sont causées par le chaud. Les uns pratiquent l'acupuncture, d'autres raccommoient les membres cassés. Il y a enfin des médecins pour les enfants, des médecins pour les femmes, des médecins pour les vieillards. Il en est qu'on nomme suceurs de sang et qui fonctionnent comme des

ventouses vivantes; ils apposent hermétiquement leurs lèvres sur les tumeurs et les abcès des malades, puis, à force d'aspirer, ils font le vide, et le sang et les humeurs jaillissent en abondance dans leur bouche. Nous avons eu l'occasion de voir à l'œuvre un de ces vampires, et nous n'oublierons jamais le spectacle rebutant que présentait cette face hideuse collée aux flancs d'un malheureux qu'elle semblait vouloir dévorer. La cure des yeux, des oreilles et des pieds, est ordinairement réservée aux barbiers, qui jouissent, en outre, dans quelques provinces du Midi, du privilège de faire la pêche aux grenouilles. Quelle que soit la spécialité des médecins chinois, on en voit très peu qui deviennent riches en exerçant leur art; ils vivent au jour le jour, comme ils peuvent, et rivalisent ordinairement de privations et de misères avec leurs confrères les maîtres d'école.

D'après tout ce que nous venons de dire, le lecteur s'est peut-être formé une idée peu favorable de la médecine chinoise. Notre devoir était de raconter avec franchise et liberté ce que nous savions; cependant, nous ne voudrions pas lui avoir porté quelque préjudice dans l'opinion publique; car il ne serait pas impossible que ce fut à elle, après Dieu, que nous soyons redevable de la vie.

